



ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Cette Entente de Confidentialité ("Entente") est pour confirmer notre entente mutuelle en rapport avec Investissement Match Entreprises Inc. qui vous fournira l'information confidentielle concernant la Compagnie ci-dessus correspondant au numéro de dossier # _____ suite à la signature de ce document nous vous confirmerons en annexe A. le nom du client correspondant au numéro de dossier.

1) Investissement Match Entreprises Inc. possède et pourra fournir au soussigné des informations de nature confidentielle relativement aux affaires de la Compagnie dans le but de permettre au soussigné de déterminer son intérêt dans la Compagnie.

2) Le soussigné pourra réviser, examiner, obtenir et/ou prendre connaissance de telles informations dans le seul but décrit ci-dessus et devra tenir ces informations confidentielles conformément aux termes et conditions de cette entente.

3) Il est convenu que la Compagnie fournisse au soussigné certaines informations confidentielles et permette au besoin au soussigné de visiter la Compagnie et/ou rencontrer certains employés ou représentants de la Compagnie selon les conditions que le soussigné s'engage à garder en toute confiance les informations de nature confidentielle, stratégique ou secrète (les informations) sur la Compagnie, à n'utiliser les informations reçues qu'aux fins de déterminer son intérêt à acquérir la Compagnie et à ne les divulguer à aucune tierce personne. Le soussigné s'engage à ne pas divulguer en tout ou en partie les informations obtenues, à ses employés, conseillers, agents ou autres personnes sans que ceux-ci s'engagent à respecter cette entente. Les produits, concepts et tous dérivés découlant de ces informations seront la propriété de la Compagnie exclusivement sans aucune limitation dans le temps.

4) Le soussigné s'engage à éviter tout contact auprès d'employés, fournisseurs et clients de la Compagnie sans l'autorisation écrite de la Compagnie concernée. En plus, le soussigné s'engage à éviter toute démarche auprès d'employés de la Compagnie et ce, pour une période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de cette entente dans l'éventualité où la transaction envisagée par ce document ne se matérialise pas. Il est entendu que cet engagement ne visera pas a) Les employés qui répondent à une offre publique d'emploi, b) les employés congédiés ou mis à pied par la compagnie c) Les employés ayant déposé une demande d'emploi par l'intermédiaire d'une firme de recrutement.

5) Le soussigné s'engage à ne pas divulguer la nature des discussions entre le soussigné et la Compagnie.

6) Advenant la signature, dans les vingt-quatre (24) mois de la date des présentes, d'une entente entre la Compagnie, ses officiers, administrateurs, actionnaires, filiales ou compagnie mère, soit directement ou indirectement, visant l'acquisition des actions ou des actifs de l'entreprise représentée par Investissement Match Entreprises Inc., le soussigné reconnaît être informé que le client vendeur s'est engagé à mandater irrévocablement l'avocat ou le notaire instrumentant à retenir à même le produit de la vente et à payer directement à Investissement Match Entreprises Inc. la rémunération payable à cette dernière, conformément à l'entente signée avec son client vendeur.

7) Les dispositions de la présente entente ne sont pas réputées, ni ne doivent être interprétées à l'effet de comporter une obligation pour les parties de conclure une entente relative à la vente des actifs ou des actions de la Compagnie dossier # _____.

Nom :	Titre:
Compagnie :	Tél:
Adresse:	Fax:
Ville, Province, Code Postal :	Email:
Signature : _____ Monsieur	Date: